

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 4

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aussitôt un petit jeune homme adroit comme un singe, se jette à terre, à côté de lui, et à sa suite, des gens et encore des gens en font autant, sans se presser...

L'homme en haut de forme crie alors quelque chose d'une voix sanglotante. L'officier le regarde en haussant les épaules: il doit remplacer les watten par ses soldats, mais il n'a pas reçu d'ordre de lutter contre les grévistes!...

Alors le haut de forme, entouré d'individus aux allures serviles, se précipitent du côté des carabiniers — et les voilà qui approchent, se baissent vers ceux qui sont couchés sur les rails, et cherchent à les faire relever.

Une lutte s'engage pêle-mêle, mais soudain toute cette foule de spectateurs, grise et poussiéreuse, s'ébranle, rugit, envahit les rails; l'homme au panama arrache son chapeau de sa tête, le fait voler en l'air et se couche le premier à terre, à côté du gréviste. Il le frappe sur l'épaule en lui criant à la face des paroles encourageantes.

Des gens turbulents et joyeux, que l'on n'avait pas encore vus, deux minutes auparavant, se mettent à tomber sur les rails — comme si on leur fauchait les jambes. Ils se jettent à terre, rient en se faisant des grimaces et crient des choses à l'officier qui brandit sa main gantée sous le nez de l'homme en haut de forme.

Le monde continue à tomber sur les rails; les femmes jettent leurs paniers et leurs paquets, des gamins se couchent tout en riant et, se mettent en boule comme des chiens transis de froid; des gens bien vêtus se vautrent dans la poussière...

De la plate-forme du premier wagon cinq soldats regardaient cet amas de corps amoncelés sur la voie et se tordaient de rire, titubant sur leurs jambes, se retenant aux appuis, rejetant la tête en arrière. Maintenant, ils ne ressemblaient plus du tout à des jouets mécaniques...

... Au bout d'une demi-heure, on entendait le grincement des tramways qui circulaient par toute la ville de Naples; les vainqueurs souriaient gaiement sur les plates-formes et parcouraient les wagons en demandant poliment:

— Bigletti?...

Les voyageurs leur tendaient de petits papiers rouges et jaunes, clignaient de l'œil, souriaient en grommelant avec bonhomie. *Maxime Gorkei.*



Mouvement syndical international.

Un appel en faveur des victimes des grandes luttes en Belgique et dans les Pays-Bas.

Plus de 350,000 travailleurs des industries diverses participent à la grève générale, qui éclata le 14 avril dernier en Belgique, pour forcer le

parti clérical, tout-puissant dans ce pays, à instituer le suffrage universel.

Il s'agit d'une lutte monstre de la classe ouvrière en Belgique, en faveur d'une institution comme nous la possédons depuis longtemps en Suisse.

La Belgique étant un pays industriel par excellence, le parti clérical craint d'être majorisé par les ouvriers, si le suffrage universel était institué. Les seigneurs qui tiennent en mains le gouvernement belge, ne voudraient à aucun prix céder le pouvoir politique à un parti avancé et encore bien moins à la classe des travailleurs.

C'est la raison unique pour laquelle les maîtres du parlement belge se refusent obstinément à faire la moindre concession à ceux qui réclament le suffrage universel pur et simple et voilà la raison principale de la grève générale qui se poursuit actuellement en Belgique. Le spectacle auquel nous assistons ici, présente à peu près le même aspect comme celui auquel nous avons assisté en Suède, il y a quatre ans. Dans les deux cas, nous voyons les prolétaires conscients se lever pour lutter en commun en faveur des droits les plus élémentaires, sans lesquels il est impossible à la classe ouvrière de défendre son existence d'une manière efficace. En Belgique, la lutte porte un caractère nettement politique, pendant que la grève générale en Suède touchait plus directement aux intérêts économiques de la classe ouvrière. Cela ne change rien au fait que, dans un cas comme dans l'autre, des centaines de mille ouvriers et ouvrières se trouvent privés de leur gain et cela depuis de longues semaines. D'ailleurs, la majeure partie des camarades en lutte risquent de rester encore longtemps sans gain, même si la grève générale serait officiellement terminée.

Des milliers et des milliers de familles ouvrières sont obligées de s'imposer les plus dures privations afin de pouvoir s'assurer un peu de pain et de soupe avec les quelques secours que le comité de grève peut distribuer.

Près de la moitié des participants à la grève générale sont des travailleurs syndiqués. Et il est matériellement impossible que nos organisations sœurs en Belgique puissent supporter, à elles seules, les lourdes charges qu'une pareille lutte leur impose.

C'est probablement pour ces raisons que le congrès du parti ouvrier belge a décidé la reprise du travail à partir du 25 avril, malgré que le parlement belge n'a fait que de très vagues concessions.

En Hollande, plus de 5000 travailleurs de la fabrication de cigares sont lock-outés, depuis le mois de février, parce qu'ils s'opposèrent énergiquement à une réduction de leurs salaires, qui depuis près de 20 ans n'ont guère été augmentés.

Sans doute, les fabricants espèrent non seulement diminuer les salaires, mais ils comptent affaiblir l'organisation syndicale des cigariers, en même temps par le moyen du lock-out.

L'organisation syndicale des cigariers compte dans les Pays-Bas un peu plus de 5000 membres et l'organisation nationale de tous les syndicats compte à peine plus de 60,000 membres en Hollande. On comprend qu'il est impossible, à la longue, à d'aussi petites organisations de trouver dans le pays-même les moyens pour secourir un si grand nombre de travailleurs en lutte. C'est pourquoi la centrale syndicale des Pays-Bas adresse un appel au secours à toutes les organisations affiliées au secrétariat international des syndicats. Ce dernier recommande vivement l'appui aussi bien des camarades belges que des camarades hollandais. — Le comité de l'Union syndicale suisse, considérant qu'il est aussi du devoir des travailleurs en Suisse de venir en aide à leurs frères et sœurs en lutte dans d'autres pays, décida d'organiser une collecte en faveur du prolétariat belge et hollandais.

Au moment où nous allions expédier les listes de souscription en faveur des grévistes en Belgique et des victimes du lock-out en Hollande, la nouvelle de la suspension de la grève générale en Belgique nous est parvenue. Ainsi il n'y a plus de raisons suffisantes pour procéder à une collecte générale comme elle était décidée.

Néanmoins nous adressons un appel à toutes les organisations syndicales et aux groupements ouvriers pour venir en aide aux victimes du lock-out des cigariers en Hollande.

Nous sommes persuadés que le sentiment de solidarité de la classe ouvrière suisse ne manquera pas plus cette fois-ci de se manifester par des faits, qu'il n'a manqué lors de notre appel en faveur des grévistes en Suède. Les secours destinés à cet effet doivent être adressés directement au *Secrétariat de l'Union suisse des fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne.*

Le mouvement syndical en Hollande.

Le mouvement syndical hollandais est, comme on le sait, sorti du mouvement anarchiste qui a pu pendant des années empêcher le développement du mouvement ouvrier.

Seulement deux de ces organisations ont été assez fortes pour organiser un plus grand nombre de travailleurs; cependant, la majorité de ces organisations est restée insignifiante et faible. Une aversion de la politique, le fanatisme de la liberté individuelle, en un mot, le syndicalisme avec ses erreurs et ses sottises, ridiculisant chaque organisation qui ne comptait plus que quelques centaines de membres.

Le cinquième rapport de la nouvelle fédération des syndicats hollandais, qui eut à mener une lutte énergique contre les syndicats anarchistes et chrétiens, prouve combien il était nécessaire de travailler avec calme et énergie au développement du mouvement syndical et combien l'on a eu raison de s'éloigner des anciennes voies. Cet

aperçu (5^e Rapport de la situation et des opérations de la Fédération des syndicats de la Hollande) est l'histoire de la Fédération, tracée par des chiffres.

	Syndicats	Membres
1er janvier 1906	11	18,960
1er » 1907	18	26,227
1er » 1908	24	32,270
1er » 1909	27	36,623
1er » 1910	27	40,628
1er » 1911	28	44,120
1er » 1912	32	52,235

L'on constate que pendant les années 1907—1909, lorsque les conjonctures syndicales étaient cependant très défavorables, le nombre des membres à quand même progressé.

Cette progression est due spécialement, pendant les premières années, à l'adhésion de nouvelles organisations.

Les dernières années donnent un gain considérable d'adhérents aux syndicats affiliés. Le nombre des membres montait de 38,3 p. c. en 1906; de 23 p. c. en 1907; de 13,4 p. c. en 1908; de 10,9 p. c. en 1909; de 8,6 p. c. en 1910 et de 18,39 en 1911. C'est pendant la dernière année que le recrutement de nouveaux affiliés fut le plus important. Le progrès réalisé par les syndicats nous est donné par les chiffres ci-dessous:

Syndicats et année de leur affiliation à la N. V. V.	Nombre de membres pendant l'année de l'affiliation	1912
Employés de l'Etat et des administrations communales (1911)	215	368
Employés de pharmacies	—	250
Boulangers et chocolatiers (1906)	630	1827
Ouvriers du bâtiment (1907)	662	1643
Diamantaires (1906)	7700	9775
Ouvriers de brasseries (1907)	720	1007
Ouvriers de fabriques (1908)	600	418
Ouvriers communaux	2930	4950
Verriers et porcelainiers (1909)	1323	941
Employés du commerce et de bureaux	214	1355
Ouvriers des ports (1909)	343	1285
Garçons de cafés	—	901
Tonneliers (1908)	201	182
Taillieurs et Tailleuses (1906)	350	1471
Ouvriers agricoles et des laiteries (1908)	145	1130
Imprimeurs lithographes et similaires (1909)	289	423
Plombiers-zingueurs (1908)	250	375
Machinistes et chauffeurs (1909)	588	1077
Métallurgistes (1907)	1419	3218
Ebénistes et tapissiers (1906)	400	1469
Mineurs (1910)	483	705
Conduct. de travaux et dessinateurs (1907)	328	409
Employés des postes (1911)	552	647
Peintres (1906)	886	1911
Travailleurs du tabac (1906)	1800	3508
Personnel des chemins de fer et des tramways (1906)	1300	2701
Taillieurs de pierres (1909)	190	165
Stucateurs (1908)	270	604
Ouvriers du textile (1906)	950	2250
Charpentiers (1906)	1800	3620
Ouvriers du transport (1910)	591	975
Marins	—	675

Si l'augmentation du nombre des affiliés est très sensible, les encaisses des Syndicats hollandais ont fortement monté également. Les organisations avaient une encaisse nette de:

En 1906	13 organisations	505,371. — florins
1907	21 »	1,050,454. — »
1908	25 »	450,617. — »
1909	26 »	821,180. — »
1910	28 »	1,337,372. — »
1911	32 »	1,679,637. 47 »

Si nous écartons le Syndicat des diamantaires, qui se trouve toujours dans une situation financière spéciale, par suite des fortes cotisations versées par les membres, l'avoire des organisations est monté comme suit:

En 1907	20 organisations	29,160 florins
1908	24 »	42,026 »
1909	25 »	52,748 »
1910	27 »	60,092 »
1911	31 »	93,988 »

Nous constatons également une marche progressive constante des recettes. L'ensemble des syndicats avait une recette de 753,595 florins en 1907; 545,351 florins en 1908; 856,027 florins en 1909; 1,114,656 florins en 1910 et 1,133,137.04 florins en 1911. Les dépenses étaient de 417,270 florins en 1907; 1,135,317 florins en 1908; 537,160 florins en 1909; 595,755 florins en 1910 et 801,932.66 florins en 1911. De cette dernière somme de 800,000 florins, à peu près 23 p. c. ou 178,490.29 florins ont été versés comme indemnités pour grèves.

Nous terminons cet aperçu en signalant que les institutions pour les secours pour grèves et autres postes prennent constamment de l'extension et qu'annuellement le montant de la cotisation augmente dans l'une ou dans l'autre Union centrale.

Les syndicats hollandais ont donc pris un développement important durant les dernières années et tout fait prévoir qu'ils progresseront encore en nombre de membres, affiliations et en force financière.

Amsterdam.

J. Oudegeest.



Petits profits capitalistes.

Le gouvernement américain poursuit une enquête contre la « United Shoe Machinery » pour accaparement de la vente des machines pour chaussures et le système de redevances qu'elle impose à la fabrique de chaussures.

Ce qui n'empêche pas ce trust d'avoir actuellement plus de 97,000 machines en location. En 1911, il a obtenu un produit net de 5856 millions de dollars, contre 5772 millions en 1910 et 1770 millions l'année qui a suivi sa fondation.

Les bénéfices réalisés par les tanneries lyonnaises pendant l'exercice 1911 se montent à 668,996 francs, malgré un incendie qui a immobilisé 300 ouvriers.

Dans cette maison, il y a des ouvriers payés 3 fr. 75 et 4 francs par jour!

Les bénéfices nets de 1911 de la Société Thomson-Houston se chiffrent par 3 millions 836,025 francs.

* * *

Les bénéfices nets de l'année 1911 du Crédit Franco-Egyptien s'élèvent à 832,506 fr. 65.

La Société du Gaz de Paris a réalisé pendant l'exercice 1911, un bénéfice net de 1,751,402 francs.

Quant à la Parisienne Electrique, voici depuis 1901 quelle progression elle a obtenue au point de vue des bénéfices.

Années	Bénéfices en milliers de francs
1901	1515
1902	1260
1903	1490
1904	1493
1905	2315
1906	3226
1907	3263
1908	3305
1909	3310
1910	2350
1911	3474

Si après cela les prolétaires récriminent, c'est qu'ils sont vraiment difficiles et insatiables!

Faits divers.

Mutualité en France.

Alors que les gouvernements, depuis Méline, cherchaient par tous les moyens à enrayer le mouvement syndical, les Mutualités bénéficiaient de subventions énormes:

En 1885	fr. 360,000
1890	» 475,000
1895	» 810,000
1900	» 835,000
1902	» 950,000
1903	» 1,150,000
1904	» 2,000,000

En 1907, les subventions accordées par l'Etat, les départements et les communes s'élevaient à 9 millions 803,873 francs.

Au 31 décembre 1907, il existait en France 19,815 Sociétés de secours mutuels, dont 16,611 approuvées (adultes et scolaires) et 3,204 libres. 19,090 ont fourni à l'Administration un compte rendu statistique:

Total général des recettes: 74,457,036 francs. Total général des dépenses: 56,921,032 francs; soit un excédent des recettes de 17,536,004 francs.

Mais si nous défalquons les 4,637,955 francs fournis par les membres honoraires, les 9,809,873 francs de subventions de l'Etat, des départements et des communes et les 7,651,504 francs, versés encore par l'Etat sous forme de majoration du taux de capitalisation, soit un total de 22,099,332 francs, nous nous trouvons devant un déficit de 4,563,328 francs, qui, en réalité, serait plus considérable, si nous tenions compte des dons et legs des particuliers.

En 1907, pour les Sociétés approuvées, les dépenses de maladie ont, à elles seules, absorbé 6,672,938 francs, somme supérieure de 550,342 francs au montant des cotisations des membres participants.

Quant aux Sociétés libres, les cotisations des sociétaires participants se chiffraient par 2,957,380 francs, et les dépenses de maladie ont atteint 3,312,291 francs.

Ce qui revient à dire que la Mutualité ne peut subsister qu'à la condition de cesser d'être mutuelle et de devenir un prolongement de l'Assistance publique.

Avec l'appoint des charités publiques et privées la moyenne de la pension servie sur le fonds commun de retraites a été, en 1907, de 74 fr. 72, soit environ 20 cts. par jour.

Non, décidément, ce n'est pas l'initiative individuelle qui résoudra le problème de l'existence dans la vieillesse.

Ce problème ne cessera de se poser que le jour où la socialisation des moyens de production, créant la surabondance de toutes choses, permettra de faire de la solidarité sociale une vivante réalité; c'est-à-dire demain, si chaque travailleur conscient apportait tout de suite son plein effort à l'œuvre d'éducation et d'organisation de sa classe.

Valentin Maurin.

Union suisse des fédérations syndicales.

Quittance.

Collecte pour les syndicats de Serbie et de Bulgarie.

Fédération des tailleurs et tailleuses	Fr. 100.—
Quittance du 31 mars 1913	„ 1880.—
	Fr. 1980.—

Berne, le 30 avril 1913.

J. Degen, caissier.

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.